

DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

Démarches administratives (niveau du permis de conduire, amendes...) : <http://www.service-public.fr>

Sites malveillants sur internet (escroqueries, pédopornographie...) : <http://www.internet-signalement.gouv.fr>

Maltraitance : Numéro d'appel national pour les victimes ou les témoins : "3977"

Samu : 15

Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...)

Police / Gendarmerie: 17

Dans quelles situations appeler le 17 ? J'appelle le 17 lorsque je suis en danger ou que je constate que quelqu'un est en danger :

Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence (police ou gendarmerie nationale selon la zone de compétence).

Sapeurs-pompiers : 18

Pourquoi appeler le 18 ?

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

QUELQUES NUMÉROS UTILES :

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Pourquoi appeler le 112 ?

Un accident peut survenir n'importe quand et n'importe où, même lorsque vous visitez un pays de l'Union Européenne. Si vous êtes impliqué dans un accident ou que vous en êtes témoin ou si vous remarquez un incendie ou apercevez un cambriolage, vous pouvez appeler le 112 (joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique). Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union Européenne. J'appelle le 112 pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police. Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur ! Expliquez à l'opérateur que tout va bien. Dans le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence doit être envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

Secours en mer : 196

Pourquoi appeler le 196 ?

En composant le 196, l'appelant est directement mis en relation avec le centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer (CROSS). J'appelle le 196 en tant que témoin ou victime :

- lors d'une situation d'urgence en mer,
- en cas d'inquiétude pour toute personne se trouvant en mer et n'ayant pas donné de nouvelles.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par FAX ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Les FAX et SMS émis vers le « 114 » arrivent au centre relais national implanté au centre hospitalier universitaire de Grenoble. Les professionnels sourds et entendants spécifiquement formés, traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police/gendarmerie, SAMU, sapeurs-pompiers), si la situation nécessite leur intervention. Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « 114 », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24/24.

(Informations détaillées sur :

<http://www.gouvernement.fr/risques/connaître-les-numéros-d-urgence>)

Astreinte STGS : 09.69.32.69.33.

(uniquement en cas d'urgence sur le réseau eau ou assainissement)

VOL OU PERTE DE CARTE BANCAIRE :

Par téléphone au **0892 705 705** transmettez le numéro à 16 chiffres et la date d'expiration de votre carte bleue que vous aurez pris soin de relever au préalable. Vous adresserez ensuite un courrier de confirmation avec accusé de réception à votre banque qui vous dégagera de toute responsabilité en cas d'usage frauduleux de votre carte.